

SERVICES AUX CLUBS : la réunion des districts

1° OBJECTIFS

Il s'agit :

- d'être à l'écoute de tous les districts du département tels qu'ils sont définis sur la carte en annexe.
- de repérer, valoriser et récompenser les actions et projets associatifs qui rassemblent au-delà du club, des licenciés et des non licenciés.
- de développer la formation des jeunes dirigeants et de leur assurer une place dans la vie du club.
- de proposer toute action de proximité en mesure de faciliter la vie du club et d'aider les clubs en difficulté.
- d'aider les clubs à contribuer au lien social dans les communes , à promouvoir la pratique du sport dans une perspective de santé

2° LES DISTRICTS : voir carte en annexe

I GRAND PAYS DE COLMAR

COLMAR CA – COLMAR HANDBALL CLUB – LABAROCHE – RIBEAUVILLE – MUNSTER – NEUF BRISACH -
WINTZENHEIM – HORBOURG WIHR

II VALLEE NOBLE – HARTH

GUEBWILLER – PULVERSHEIM – ROUFFACH – FESSENHEIM – UNGERSHEIM – SOULTZ BOLLWILLER -
SOULTZMATT

III THUR – DOLLER

BURNHAUPT GUEWENHEIM – THANN STEINBACH – MASEVAUX – CERNAY WATTWILLER - VIEUX THANN

IV GRAND PAYS DE MULHOUSE

FC MULHOUSE – BRUNSTATT – AS COTEAUX – ENTENTE MULHOUSE – KINGERSHEIM – ASPTTMULHOUSE
RIXHEIM – SAUSHEIM – HABSHEIM – US WITTENHEIM – AS ILLZACH MODENHEIM – PFASTATT –
ASCA WITTELSHEIM

V SUNDGAU – TROIS FRONTIERES

SIERENTZ – VILLAGE NEUF – ST LOUIS – US ALTKIRCH – UCJE DANNEMARIE

SERVICES AUX CLUBS : plan d'action pour club en difficulté

- ① Constitution du groupe de référents : 4 à 5 personnes
- ② Repérage des clubs en difficulté et diagnostic pour chaque club
- ③ Plan d'actions à mettre en œuvre en accord avec le club en difficulté
 - définir l'action avec le club, désigner le référent du comité 68 (mise en œuvre et échéancier)
- ④ Bilan et suivi des actions
 - par le groupe des référents et le bureau directeur
 - le suivi se fera pendant les réunions du bureau directeur et salariés (tous les 15 jours ou 3 semaines)

Carte des districts

1 Grand pays de COLMAR

2 Vallée noble – Harth

3 Thur – Doller

4 Grand Pays de MULHOUSE

5 Sundgau – Trois frontières

